

# Partenariat ONUSIDA: agir ensemble contre le SIDA



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

**ONUSIDA**

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT  
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE



© Septembre 2002

# Partenariat ONUSIDA: agir ensemble contre le SIDA

## Table des matières

L'ONUSIDA: un partenariat.....	4
Le Secrétariat de l'ONUSIDA .....	5
Leadership et coordination.....	5
Information stratégique.....	5
Traquer l'épidémie .....	6
Plaidoyer .....	6
L'ONUSIDA: sa mission et ses buts .....	6
L'UNICEF .....	7
Le PNUD .....	8
Le FNUAP .....	9
Le PNUCID .....	10
L'OIT.....	11
L'UNESCO.....	12
L'OMS.....	13
La Banque mondiale.....	14
Points focaux des Coparrainants.....	15

# L'ONUSIDA: un partenariat

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) est une entreprise commune novatrice, au sein de la famille des Nations Unies. L'ONUSIDA rassemble les efforts et les ressources de huit organisations du système des Nations Unies, afin d'aider le monde à prévenir les cas nouveaux d'infection à VIH, à prendre en charge les personnes déjà infectées, et à atténuer l'impact de l'épidémie. Son but est de contribuer à la mise en place et à l'appui d'une action élargie – une action qui englobe de nombreux secteurs et partenaires des pouvoirs publics et de la société civile.

Créé en 1994 par résolution du Conseil économique et social des Nations Unies et lancé en janvier 1996, l'ONUSIDA est guidé dans son action par le Conseil de Coordination du Programme comprenant des représentants de 22 gouvernements de toutes les régions géographiques, des Coparrainants de l'ONUSIDA (UNICEF, PNUD, FNUAP, PNUCID, OIT, UNESCO, OMS et Banque mondiale) et cinq représentants des organisations non gouvernementales (ONG), et notamment des associations de personnes vivant avec le VIH/SIDA. Le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses Coparrainants se réunissent également en tant que Comité des Organismes coparrainants.

Cette brochure résume les divers rôles et secteurs d'activité par le biais desquels les partenaires de l'ONUSIDA aident les pays à contrer le VIH/SIDA. Une description distincte de ces rôles et secteurs d'activité est faite pour chaque partenaire, mais il est important d'avoir présent à l'esprit le fait que l'action de l'ONUSIDA est en majeure partie planifiée conjointement.

## **Le Secrétariat de l'ONUSIDA**

Par l'intermédiaire de son personnel basé à Genève (Suisse), et dans plus de 60 pays, le Secrétariat de l'ONUSIDA travaille aux côtés et au nom de ses huit Coparrainants dans les principaux secteurs suivants:

### **Leadership et coordination**

Le Secrétariat contribue à susciter, à coordonner et à rationaliser l'action des Coparrainants de l'ONUSIDA et des autres organes des Nations Unies en vue d'inverser le cours de l'épidémie. Il a pour but d'instaurer un engagement politique plus résolu dans tous les secteurs de la société; d'entretenir un sentiment d'urgence dans la population et de créer un milieu plus favorable; et de fournir l'orientation politique et stratégique permettant de renforcer la cohérence et la coordination de la riposte mondiale au VIH/SIDA.

Le Secrétariat aide les pays et le système des Nations Unies à fixer des buts à partir desquels ils puissent définir des orientations claires et engager leur responsabilité. Par exemple, la Déclaration d'engagement, qui a été adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en juin 2001, définit des objectifs précis pour inverser la propagation de l'épidémie, par exemple la réduction de la prévalence du VIH parmi les jeunes de 15 à 24 ans de 25% d'ici à 2005 dans les pays les plus touchés et de 25% sur le plan mondial d'ici à 2010.

A l'échelon pays, les Conseillers de Programme (ONUSIDA) dans les Pays apportent un soutien pratique aux Coparrainants (qui travaillent ensemble au sein du Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA) et aident les pouvoirs publics et les groupes de la société civile à mettre en œuvre des plans d'action stratégique pour combattre l'épidémie. Des fonds de démarrage sont disponibles à l'appui de ces activités.

### **Information stratégique**

Le Secrétariat de l'ONUSIDA joue un rôle déterminant dans la gestion et la diffusion des connaissances qui sont fondamentales dans le combat contre le SIDA. Il repère et analyse les stratégies et les approches valables – connues sous le nom de «meilleures pratiques» – pour la prévention des nouveaux cas d'infection, pour les soins aux personnes déjà infectées, et pour l'atténuation des effets de l'épidémie sur les ménages, les communautés et les divers secteurs de la société.

Par le biais de réseaux de ressources techniques, le Secrétariat offre sa coopération afin d'aider les pays dans l'application des meilleures pratiques. De plus, en influant sur l'ordre du jour de la recherche mondiale, il suscite l'élaboration des approches et outils nouveaux dont les pays en développement ont besoin.

## Traquer l'épidémie

L'une des fonctions clés du Secrétariat de l'ONUSIDA consiste à collecter, à analyser et à diffuser l'information sur l'évolution de l'épidémie et sur l'action menée à travers le monde pour la contrer. Les pouvoirs publics et partenaires nationaux prennent appui sur cette information pour cerner les problèmes émergents et concevoir une stratégie nationale appropriée. A l'échelle mondiale, le fait de brosser un tableau précis de l'épidémie (qui, à fin 2001, progressait au rythme de plus de 13 000 nouvelles infections par jour) et de ses effets catastrophiques sur le plan social et économique, permet de maintenir le SIDA en bonne place sur l'ordre du jour des organismes d'aide au développement et des gouvernements donateurs.

## Plaidoyer

Au niveau international et dans les pays, l'ONUSIDA se fait l'avocat d'une action élargie contre l'épidémie. Il incite à utiliser les meilleures pratiques, même s'il y en a de délicates ou prêtant à controverse, par exemple celles qui concernent l'éducation pour la santé sexuelle à dispenser en milieu scolaire. L'ONUSIDA assume un rôle de toute première importance pour ce qui est de susciter l'engagement et l'appui des pouvoirs publics, des donateurs et des entreprises privées, ainsi que la participation d'un large éventail d'autres partenaires, et notamment les organismes confessionnels, les organisations non gouvernementales (ONG), les personnes vivant avec le VIH/SIDA et ceux dont la vie est d'une façon ou d'une autre bouleversée ou menacée par l'épidémie.

### **L'ONUSIDA – sa mission et ses buts**

En tant que principal ambassadeur de l'action mondiale contre le VIH/SIDA, l'ONUSIDA a pour mission à l'échelle planétaire de conduire, de renforcer et de soutenir une action élargie contre l'épidémie.

Cette action a quatre buts:

- Prévenir la propagation du VIH;
- Offrir soins et appui aux personnes infectées et affectées par la maladie;
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des communautés au VIH/SIDA ; et
- Atténuer les retombées humaines et socio-économiques de l'épidémie.

## L'UNICEF

Depuis 56 ans, le **Fonds des Nations Unies pour l'Enfance** (UNICEF) collabore avec ses partenaires partout dans le monde pour promouvoir la reconnaissance et la satisfaction des droits de l'enfant. Sa mission est guidée par la Convention relative aux droits de l'enfant, qui définit les droits de l'enfant en tant que principes éthiques et normes internationales immuables du comportement à l'égard des enfants.

L'UNICEF constate que le VIH/SIDA sape et même inverse les progrès accomplis jusqu'ici en matière de développement humain et qu'il aggrave un grand nombre des problèmes interdépendants qui privent les enfants de leurs droits, y compris le droit à la survie, à l'éducation, à la nutrition, à la santé, et le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle, les travaux dangereux et la discrimination sexospécifique.

Pour faire face à ce défi extraordinaire, l'UNICEF a décidé que le VIH/SIDA constituerait une priorité essentielle de son programme dans les années à venir et il centrera son action sur quatre domaines clés:

- **la prévention du VIH parmi les jeunes;**
- **la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant;**
- **la prise en charge, le soutien et la protection des orphelins et des enfants vivant dans des familles rendues vulnérables par le VIH/SIDA;** et
- **la prise en charge et le soutien des enfants, des jeunes et des parents vivant avec le VIH/SIDA.**

L'UNICEF appuie des activités à l'échelon mondial, national et communautaire, en partenariat avec les pouvoirs publics, les institutions partenaires du système des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des organisations communautaires, avec le soutien d'un réseau de comités nationaux très efficaces. Il s'efforce de comprendre l'épidémie et d'évaluer son impact ; d'évaluer la pertinence des ripostes en cours et de concevoir et soutenir la mise en œuvre de programmes de prévention de l'infection à VIH ; de s'attaquer à l'impact du VIH/SIDA sur les enfants, les jeunes et les familles ; d'éliminer la stigmatisation et de donner aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux communautés les moyens de faire face à l'impact du VIH/SIDA ; et de susciter des changements sociaux. L'UNICEF apporte à l'ONUSIDA ses compétences avérées en matière de communication et de plaidoyer, et l'avantage stratégique de son importante présence sur le terrain ainsi que de ses programmes nationaux de coopération dans 162 pays, régions et territoires. S'occuper du respect des droits des enfants, des jeunes et des familles particulièrement vulnérables constitue un des domaines particuliers de compétence de l'UNICEF, qui prendra encore davantage d'importance dans les années à venir.

## LE PNUD

Au sein des Nations Unies, le **Programme des Nations Unies pour le Développement** (PNUD) est le principal pourvoyeur de conseil, de plaidoyer et d'appui au financement dans le domaine du développement. En 2000, le PNUD a fait du VIH/SIDA une des grandes priorités de l'organisation. Le travail du PNUD dans le domaine du VIH/SIDA est maintenant intégré dans sa mission globale qui est de fournir à ses clients – les pays en développement – des orientations politiques et un soutien opérationnel fondé sur la connaissance, avec en point de mire toutes les questions liées à la réduction de la pauvreté, au renforcement des capacités institutionnelles, à l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance, et à la gestion des défis de la mondialisation. Contrairement aux autres Coparrainants de l'ONUSIDA, le PNUD se focalise sur l'instauration d'un environnement politique, législatif et financier permettant une riposte efficace au VIH/SIDA. En d'autres termes, le PNUD s'occupe en particulier du défi que présente, sur le plan de la gouvernance, la planification, la coordination et la mise en œuvre d'une riposte multisectorielle à l'épidémie.

Constatant que pour parvenir à inverser le cours de l'épidémie de VIH, il faut une riposte élargie et impliquant la participation de toute une palette d'acteurs et d'institutions bien au-delà du secteur de la santé, le PNUD est dans une position unique pour faire la différence

- **en favorisant un plaidoyer et un dialogue politique orientés vers l'action** pour les leaders à tous les niveaux;
- **en aidant les pays à développer leurs capacités d'action**, ainsi qu'à planifier, gérer et exécuter la riposte à l'épidémie;
- **en favorisant un cadre relatif aux droits de l'homme** et une perspective sexospécifique dans tous les aspects de la riposte;
- **en intégrant le VIH/SIDA dans la planification du développement**, y compris les stratégies de lutte contre la pauvreté;
- en apportant une aide particulière aux pays les plus touchés afin de **contribuer à atténuer l'impact sur le développement humain**; et
- **en facilitant l'application des techniques du multimédia** afin d'améliorer les services d'information et les campagnes de sensibilisation de la population.

Défenseur actif de la coopération Sud-Sud, le PNUD joue en outre un rôle important dans la diffusion des meilleures pratiques identifiées à travers le monde, grâce à ses réseaux de savoir, qui comprennent 136 bureaux de pays ainsi que des conseillers régionaux et mondiaux spécialisés.



## LE FNUAP

La prévention du VIH est une priorité institutionnelle des programmes soutenus par le **Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)** dans plus de 130 pays. En application de l'expérience acquise au cours de trois décennies dans le domaine de la santé reproductive, le Fonds soutient un large éventail d'initiatives à court et long terme visant à prévenir la transmission sexuelle du VIH.

Le FNUAP centre son action sur la prévention de l'infection à VIH parmi les **jeunes**. Il encourage les comportements sexuels à moindre risque, donnant aux jeunes femmes les moyens de refuser des rapports sexuels non voulus ou non protégés, et persuadant les jeunes hommes de mieux assumer leurs responsabilités en se protégeant et en protégeant leurs partenaires. Dans le domaine de la santé reproductive, le Fonds appuie la fourniture de matériels d'information et d'éducation ainsi que de services sensibles aux besoins des jeunes.

Etant donné que la plupart des femmes enceintes sont séronégatives au VIH, une autre priorité consiste à prévenir l'infection parmi les **femmes enceintes**, en offrant des services d'information, de conseil et autres, y compris la fourniture de produits destinés à la santé maternelle.

La troisième priorité du Fonds est de réduire la transmission du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles qui contribuent à la propagation du VIH/SIDA, en améliorant l'accès au **préservatif** féminin et masculin et en encourageant leur utilisation correcte et régulière, tenant compte des besoins et des perspectives des utilisateurs, ainsi que des influences culturelles. Le FNUAP entretient un système de logistique, de contrôle de la qualité, de prévision et d'achats qui garantit un approvisionnement régulier en contraceptifs de qualité à faible coût.

Le FNUAP soutient la communication en faveur des changements de comportement, le test et le conseil volontaires et les services destinés à prévenir et à traiter les infections sexuellement transmissibles. Il travaille en partenariat avec des gouvernements, la société civile, le système des Nations Unies et d'autres pour renforcer et promouvoir un accès universel aux services de santé reproductive.

Le Fonds plaide aussi en faveur d'une action nationale et internationale intensifiée contre le VIH/SIDA. Il appuie les enquêtes démographiques et socioculturelles nécessaires à l'élaboration de politiques de prévention appropriées.

## LE PNUCID

Le **Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues** (PNUCID) est chargé d'assumer la responsabilité exclusive de la coordination et de la direction de toutes les activités des Nations Unies en matière de contrôle des drogues. Le PNUCID s'attaque à tous les aspects du problème des drogues, par exemple la réduction de la demande, notamment la prévention, le traitement, la réadaptation et l'évitement des conséquences sanitaires et sociales négatives de l'abus des drogues ; la réduction de l'offre, notamment la création et la mise en vigueur d'autres lois ; et les services consultatifs dans les domaines législatifs et institutionnels, afin de renforcer la capacité des gouvernements à faire appliquer les conventions internationales relatives au contrôle des drogues.

Le PNUCID aide les pouvoirs publics à atteindre les buts fixés par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au problème mondial de la drogue, organisée en juin 1998, y compris la Déclaration sur les principes directeurs relatifs à la réduction de la demande de drogues et le plan d'action qui l'accompagnait. Le PNUCID **encourage activement la mise en place de systèmes d'information de grande qualité** à l'échelon national, régional et mondial. L'organisation est chargée d'analyser l'information fournie par les Etats Membres concernant la situation actuelle de l'abus des drogues dans leur pays et les contre-mesures qu'ils prennent. La consommation des psychotropes a facilité la propagation de l'infection à VIH de plusieurs façons, la manière la plus directe étant l'utilisation commune des seringues par les consommateurs de drogues injectables.

Les propriétés désinhibitrices des psychotropes débouchent également sur des comportements – notamment sexuels – à haut risque, qu'en temps normal les individus n'accepteraient peut-être pas. Par le biais des contacts sexuels, l'infection à VIH se transmet de la communauté consommatrice de drogues à d'autres. Le contrôle international des drogues est donc un outil essentiel pour la prévention du VIH. A cet effet, le PNUCID **apporte un soutien actif aux programmes de prévention du VIH/SIDA et inclut cette composante dans ses propres programmes pour la réduction de la demande de drogues illicites**. L'accent est plus particulièrement mis sur les jeunes et les groupes à haut risque.

Il encourage en outre **l'expansion et la diversification des services de traitement de la toxicomanie** car ils sont un élément important des stratégies de prévention du VIH/SIDA. La coordination au sein du système des Nations Unies a permis une action programmatique plus effective contre la consommation de drogues et contre l'épidémie de SIDA dans plusieurs pays.

Le PNUCID opère depuis son siège à Vienne (Autriche) et par le biais d'un réseau de terrain comprenant actuellement 12 bureaux régionaux et 9 bureaux de pays. Un bureau de liaison est en place à New York.

**L'Organisation internationale du Travail (OIT)** a été créée en 1919 en tant qu'institution des Nations Unies particulièrement responsable du monde du travail. Son objectif principal est de promouvoir des conditions de travail décentes et un emploi productif pour tous, sur la base des principes de la justice et de l'équité sociales.

Les quatre domaines d'action de l'organisation sont les suivants : principes et droits fondamentaux dans le monde du travail ; possibilités d'emploi et de production de revenus ; protection sociale ; et dialogue social.

Dans le monde, au moins 25 millions de travailleurs dans les années les plus productives de leur vie sont infectés par le VIH. L'épidémie constitue un problème pour le monde du travail car elle menace les revenus, la productivité, les droits sur les lieux de travail et la croissance économique ; elle aggrave aussi les problèmes existants liés à l'insuffisance de la protection sociale, aux inégalités sexospécifiques et au travail des enfants. Le VIH/SIDA est une crise du développement qui ne pourra être résolue que par une riposte multisectorielle.

La contribution particulière de l'OIT à l'ONUSIDA comprend :

- son organisation tripartite dans 175 Etats Membres, **qui favorise la mobilisation des pouvoirs publics, des employeurs et des travailleurs contre le VIH/SIDA;**
- **un accès direct au monde du travail**, qui offre de multiples possibilités de prévention du VIH/SIDA et de **prise en charge et de soutien des personnes affectées;**
- sa longue expérience en matière de **formulation de normes internationales** susceptibles de protéger les droits des travailleurs;
- un réseau mondial de bureaux de terrain et une tradition bien établie **d'assistance technique;** et
- une grande expérience et les ressources nécessaires en matière de **diffusion des résultats de la recherche et de l'information.**

En 2001, l'OIT a produit un ***Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail***, qui définit les principes relatifs aux politiques sur le VIH/SIDA au niveau de l'entreprise, des secteurs et des pays, et des directives pratiques destinées aux programmes de prévention, de prise en charge et de soutien sur le lieu de travail. Jusqu'ici, le recueil a été traduit dans les langues suivantes : amharique, arabe, chinois, espagnol, français, hindi, ourdou, portugais, russe et thaï. L'OIT met en œuvre ces directives par le biais de services de coopération technique, de formation et de conseil à l'intention des pouvoirs publics, des employeurs et des travailleurs dans plusieurs Etats Membres.

## L'UNESCO

Dans le cadre du système des Nations Unies, l'**Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture** (UNESCO) est spécialement chargée d'assumer la responsabilité du secteur de l'éducation. L'ignorance est l'une des principales raisons pour lesquelles l'épidémie de SIDA n'est pas maîtrisée. La nécessité de l'éducation à la prévention émane de la nature de l'ignorance concernant le VIH/SIDA, en particulier dans les pays en développement les plus touchés. La plupart des personnes infectées ignorent qu'elles le sont ; les idées fausses concernant les remèdes éventuels sont très répandues ; et les connaissances concernant la maladie elle-même sont rares et mal fondées, ce qui entraîne préjugés et discrimination. C'est pourquoi l'éducation à la prévention figure au sommet des préoccupations de l'UNESCO.

L'éducation préventive doit faire mieux comprendre aux populations pourquoi et comment elles sont exposées au risque, et comment réduire les infections. Cependant, il ne suffit pas de comprendre pour changer de comportement. L'éducation préventive doit tenir compte des mentalités et de la culture dans laquelle elles sont ancrées, afin de susciter les attitudes, de donner les compétences et de maintenir la motivation nécessaire pour encourager un comportement susceptible de réduire le risque et la vulnérabilité.

La priorité de l'UNESCO en matière d'éducation préventive porte sur cinq tâches fondamentales:

- **Le plaidoyer à tous les niveaux:** dans le cadre de son mandat, l'UNESCO s'assurera notamment le concours des ministères, des institutions et des organisations non gouvernementales, en particulier ceux qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et des sports, ainsi que la société civile et le secteur privé.
- **L'adaptation du message:** une information efficace et culturellement sensible sera élaborée à l'intention des groupes cibles, en commençant par les groupes les plus exposés.
- **La réduction des comportements à risque et de la vulnérabilité:** des programmes d'éducation formelle et informelle seront élaborés afin que tous les jeunes soient informés sur le VIH/SIDA et sur les manières de l'éviter, et qu'ils soient en mesure d'agir en fonction de cette connaissance, dans des écoles sûres et des milieux protecteurs.
- **La prise en charge des personnes infectées et affectées:** les connaissances, attitudes et compétences requises pour prendre en charge les personnes infectées et affectées sont un élément essentiel de tout programme d'éducation à la prévention. Les personnes infectées et affectées doivent être mobilisées et soutenues dans les efforts qu'elles déploient partout dans le monde pour s'attaquer à l'épidémie. Le traitement fait partie intégrante de la prévention.
- **Faire face aux conséquences institutionnelles:** la demande accrue de prise en charge et la perte des professionnels pèsent sur des systèmes d'éducation et de santé déjà surchargés. C'est pourquoi il est crucial de protéger les fonctions fondamentales des institutions sociales, économiques et politiques essentielles de l'attaque du VIH/SIDA. Par conséquent, l'UNESCO développera et diffusera des outils permettant de surveiller, d'évaluer et de combattre l'impact de l'épidémie sur les écoles, les étudiants, les enseignants et les autres institutions essentielles à l'échelon pays.

## L'OMS

L'objectif de l'**Organisation mondiale de la Santé** (OMS) est que les peuples jouissent d'une santé aussi bonne que possible, entendant par santé un état de total bien-être physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité (Constitution de l'OMS, 1948).

Le VIH/SIDA, parce qu'il constitue une grave menace pour les systèmes de santé et le développement économique, est une priorité pour l'ensemble de l'organisation, exigeant la mobilisation de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires, au sein du système de santé et au-delà.

Dans le cadre des efforts internationaux déployés pour atteindre les objectifs fixés par la Déclaration d'engagement adoptée à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (juin 2001), l'OMS a renforcé son engagement à soutenir les Etats Membres:

- en fournissant un soutien technique et en renforçant la capacité du secteur de la santé en faveur d'une riposte stratégique et durable au VIH/SIDA;
- en élaborant et exécutant des stratégies cohérentes fondées sur le concret et des interventions de prévention, de traitement et de prise en charge dans le secteur de la santé ; et
- en encourageant la collaboration avec de nouveaux partenaires, y compris la société civile et le secteur privé.

A cette fin, l'OMS a restructuré son département VIH/SIDA afin qu'il dirige une riposte coordonnée à l'épidémie de VIH/SIDA dans l'ensemble de l'organisation.

L'OMS établit des normes et des matériels de référence fondés sur le concret concernant les interventions essentielles de prévention, notamment celles qui sont axées sur les populations vulnérables. Les nouvelles initiatives en faveur de l'élargissement de l'accès à la prise en charge comprennent des directives sur l'utilisation des antirétroviraux dans les milieux à faibles ressources et des stratégies relatives à la mobilisation des ressources du secteur de la santé. L'OMS accroît le fonds mondial de connaissances en améliorant la surveillance épidémiologique et comportementale du VIH et en recueillant des données susceptibles de soutenir les actions des systèmes de santé et d'orienter les priorités de la recherche, y compris la mise au point des vaccins. Son action pour élargir l'accès à la thérapie antirétrovirale et à la prise en charge connexe comprend l'assurance de la qualité des médicaments destinés au traitement du VIH/SIDA, le conseil aux Etats Membres sur l'adaptation de la *Liste modèle OMS des médicaments essentiels* et l'élaboration d'une liste des prix et des sources des médicaments. L'OMS encourage la sécurité et la qualité du sang, des produits sanguins et des produits diagnostiques et de technologie clinique ainsi qu'un approvisionnement adéquat.

Une des grandes initiatives de l'OMS porte sur l'élaboration d'une Stratégie mondiale sur le VIH/SIDA à l'intention du secteur de la santé, destinée à orienter les pays dans la planification, l'établissement des priorités, la mise en œuvre et l'évaluation des actions du secteur sanitaire pour combattre le VIH/SIDA.

## La Banque mondiale

La **Banque mondiale** a pour mandat d'atténuer les effets de la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie. La Banque mondiale a placé le VIH/SIDA au cœur de son agenda pour le développement. Le VIH/SIDA engendre une perte énorme de ressources économiques et humaines et constitue une menace majeure pour la croissance économique et sociale de nombreuses nations du monde en développement. Le VIH/SIDA exige un engagement élargi et à long terme avec les pays et les partenaires; il frappe principalement des adultes à un âge où ils sont le plus productifs; il pose des problèmes juridiques et éthiques complexes; il touche tous les segments de la société; et il gagne rapidement du terrain.

Depuis 1986, la Banque mondiale a engagé près de 2 milliards de dollars pour des projets sur le VIH dans 64 pays. La plupart de ces ressources ont été fournies à des conditions très avantageuses par le canal de l'Association internationale de Développement. Afin de s'attaquer avec plus d'efficacité aux conséquences dévastatrices du VIH/SIDA sur le développement, la Banque entreprend actuellement une nouvelle action contre l'épidémie, avec son **Programme pluri-national de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique et aux Caraïbes (MAP)** (d'un montant supérieur à un milliard de dollars), en partenariat avec l'ONUSIDA, les institutions donatrices et les pouvoirs publics. Le MAP se développe à partir d'activités déjà en cours et il est axé sur les avantages comparés dont disposent les partenaires pour intensifier rapidement leur niveau d'action et les ressources disponibles et pour élargir les interventions nécessaires à la prévention et à l'atténuation de l'impact.

Dans son **dialogue politique avec les pays emprunteurs**, la Banque insiste sur le fait que le VIH/SIDA est une priorité de l'action pour le développement et souligne le caractère indispensable **d'un engagement politique au plus haut niveau, de réformes systématiques du secteur de la santé, de la protection des droits de la personne humaine**, et d'une série **de réformes multisectorielles** pour contribuer à réduire les facteurs qui alimentent la propagation du VIH. Dans la mesure du possible, les activités soutenues par la Banque bénéficient des conseils techniques des autres Coparrainants ou du Secrétariat de l'ONUSIDA, et elles sont planifiées et exécutées par les gouvernements concernés, en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux également concernés.

## Points focaux des Coparrainants

Mark Stirling, **UNICEF**, UNICEF House  
3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique  
Tél: (+1 212) 326-7475  
Fax: (+1 212) 303-7954  
Courriel: mstirling@unicef.org

Monica Sharma, **PNUD**, Room DC 1-2092  
1 United Nations Plaza, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique  
Tél: (+1 212) 906-3687  
Fax: (+1 212) 906-5023/5857  
Courriel: monica.sharma@undp.org

Suman Mehta, **FNUAP**, 220 East 42nd Street, New York,  
NY 10017, Etats-Unis d'Amérique  
Tél: (+1 212) 297-5256/5249  
Fax: (+1 212) 297-4915  
Courriel: mehta@unfpa.org

Moruf Adelekan, **PNUCID**, Vienna International Centre  
PO Box 500, 1400 Vienne, Autriche  
Tél: (+43 1) 260-60-4442  
Fax: (+43 1) 260-60-5928  
Courriel: moruf.adelekan@undcp.org

Franklyn Lisk, **OIT**, 4 route des Morillons,  
1211 Genève 22, Suisse  
Tél: (+41 22) 799-7668/799-6486  
Fax: (+41 22) 799-6349  
Courriel: lisk@ilo.org

Gudmund Hernes/Alexandra Draxler, **UNESCO-IIPE**  
7-9 rue Eugène Delacroix, 75116 Paris, France  
Tél: (+33 1) 45 03 77 10/88  
Fax: (+33 1) 40 72 87 81  
Courriel: g.hernes@iiep.unesco.org. a.draxler@iiep.unesco.org

Winnie Mpanju-Shumbusho, **OMS**, 20 avenue Appia,  
1211 Genève 27, Suisse  
Tél: (+41 22) 791-4645/4657  
Fax: (+41 22) 791-4834  
Courriel: mpanjuw@who.ch

Debrework Zewdie,  
**Banque mondiale**, 1818 H Street, NW,  
Washington DC 20433, Etats-Unis d'Amérique  
Tél: (+1 202) 473-9414  
Fax: (+1 202) 522-3235  
Courriel: dzewdie@worldbank.org



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

**ONUSIDA**

UNICEF • PNUD • FNUAP • PNUCID • OIT  
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

20 avenue Appia  
1211 Genève 27, Suisse  
Internet: <http://www.unaids.org>  
Tél: (+41) 22 791-3666  
Fax: (+41) 22 791-4187  
Courriel: [unaids@unaids.org](mailto:unaids@unaids.org)